

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 85 (1956)

**Heft:** 7

  

**Artikel:** Rôle de la petite enfance dans l'édification de la personnalité humaine [suite et fin]

**Autor:** Busemann, A. / Epiney-Burgard, G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1040490>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation  
et du Musée pédagogique

---

*Rédacteurs :* Gérard Pfulg, inspecteur scolaire, à Fribourg.  
Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.

*Administration :* Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28, à Fribourg. Compte de chèques postaux IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau* mutualiste paraît 6 fois par an, soit le 1<sup>er</sup> des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

---

SOMMAIRE. — Rôle de la petite enfance dans l'édification de la personnalité humaine. — Défendons les Fées. — Education et santé mentale. — En faveur du français : Cultivons notre langue — Publication des cours de gymnastique pendant l'été 1956.

---

## Rôle de la petite enfance dans l'édification de la personnalité humaine \*

(suite et fin)

par A. BUSEMANN, professeur à l'Université de Marbourg,  
traduction de G. EPINEY-BURGARD,  
agrégée de l'Université de France

IV. Jadis on se représentait le développement de la jeunesse humaine comme un progrès linéaire, un processus qui tantôt se ralentissait, tantôt s'accélérait, mais restait une croissance continue dans une direction donnée, se traduisant en particulier comme un accroissement de forces. Qu'à l'âge de la puberté, les choses fussent diffé-

---

\* Cf. *Bulletin pédagogique* du 15 janvier 1956, pp. 1 et suiv., du 15 février 1956, pp. 24 et suiv., du 15 mars 1956, pp. 46 et suiv. et du 15 mai 1956, pp. 118 et suiv.

rentes, *J. J. Rousseau* l'avait déjà vu. Aujourd'hui, nous savons que, durant la jeunesse, deux sortes d'états alternent : *des phases d'excitation motrice et émotionnelle et des phases de repos*. Les phases d'excitation sont en même temps des phases de prise de conscience de soi, de détachement de la famille, et c'est pourquoi ce sont des âges très critiques. Les périodes étales, au contraire, sont des phases où l'enfant s'intéresse au monde extérieur et se laisse guider sans peine par les parents et les éducateurs. La première de ces phases d'excitation, nous l'avons déjà rencontrée : celle que l'on désigne par l'expression « phase d'opposition ». A deux ou trois années d'intervalle se succéderont d'autres phases d'excitation : celle qu'on appelle la « petite puberté » au cours de la 6<sup>e</sup> année, « l'âge bavard » au cours de la 9<sup>e</sup> année, « l'âge ingrat » vers la 12<sup>e</sup> ou la 13<sup>e</sup> année et la « crise juvénile » à 16-17 ans<sup>1</sup>. En plusieurs poussées, séparées par des périodes étales, le petit d'homme se détache donc de ses parents, de ses frères et sœurs, de toute sa famille, et atteindra par là le degré de liberté et d'autonomie nécessaire pour qu'il puisse se lier à un conjoint issu d'une autre famille et fonder avec lui un nouveau foyer.

Ces phases de détachement prévues par la nature peuvent se dérouler sans frottement ou provoquer des conflits : cela dépendra bien entendu de l'attitude des parents. Il est essentiel que, bien que l'enfant tende à l'émancipation et à l'autonomie, le tissu des liens fondamentaux qui le rattache à ses parents ne lâche pas. Plus tard, lorsque le jeune homme aura fondé une famille à lui, ces liens primaires renaîtront, quoique sous une forme différente. Ils seront restés intacts à travers toutes les crises de sevrage et serviront de soubassement à la solidarité familiale au sens large, celle qui embrasse trois générations.

Par suite de la coexistence de forces primaires d'union et de poussées émancipatrices, le comportement de l'enfant, et particulièrement pendant la crise d'opposition, a quelque chose d'instable, d'ambigu et souvent de contradictoire. Nous le qualifierons d'« ambivalent ». L'enfant, lui-même, souffre de cette attitude : il veut, il ne veut pas, il fait ce qu'il ne veut pas, il ne fait pas ce qu'il veut. Il s'accuse lui-même et accuse ses parents, se sent isolé et traité de façon injuste ; de leur côté, les parents se plaignent de son manque d'affection, de ses mauvaises manières, de son insubordination.

L'indifférenciation, la coexistence de tendances émancipatrices et de forces cohésives a ses correspondants dans d'autres domaines instinctuels (désir sexuel et pudeur naturelle, désir de se nourrir et dégoût de la nourriture) ; elle peut être considérée comme un mode du jeu contradictoire de deux tendances plus générales qui exercent

---

<sup>1</sup> Cf. mon rapport dans la *Kinderärztliche Praxis* 18, 1950 mon introduction à la *Pädagogische Jugendkunde* 1950 ou l'ouvrage actuellement à l'impression « *Krisenjahre* », chez Aloys Henn à Ratingen.

une action déterminante sur le développement de la personnalité au cours de la jeunesse : une tendance qui pousse à devenir grand, à développer toutes ses facultés, à exercer toutes ses forces, à élargir son espace vital, et une tendance qui pousse à rester petit, simple, à être tranquille, à retrouver l'abri du sein maternel.

Il est par conséquent très important que, pendant les phases émancipatrices et particulièrement pendant la crise d'opposition, l'enfant puisse élargir le champ de son expérience, qu'il puisse s'éloigner de la mère, selon ses besoins, mais que d'autre part, il se sente protégé dans la mesure où l'exige sa faiblesse. Il n'est pas toujours facile de trouver un juste équilibre entre la liberté et la protection et les mères ont de la peine à accepter que l'enfant désire se détacher et s'éloigner d'elles. Cet arrière-plan socio-psychologique suffit à démontrer la nécessité du jardin d'enfants où l'enfant trouve l'élargissement souhaité de son champ d'expériences ; une libération de la surveillance maternelle, des ordres et des défenses de ses parents et pourtant, la possibilité de s'appuyer sur un adulte qui lui offre la sécurité dont il a besoin, qui l'accueille avec bienveillance et l'aide à travailler à l'édification de son moi.

Pourtant, la tâche de la jardinière d'enfants serait beaucoup plus aisée si beaucoup d'enfants n'entraient au jardin d'enfants avec de mauvaises habitudes qu'ils ont contractées pendant la phase d'opposition. Si un enfant avide de liberté a été trop longtemps bridé, il réagit en se révoltant, en s'opposant (c'est même de là que la première phase de détachement tire son nom). S'il n'obtient rien par sa révolte, il s'engagera — selon sa nature — dans l'une de ces deux voies : ou bien il se soumettra au besoin de liberté, au désir de devenir grand malgré tout, c'est-à-dire qu'il s'évadera et que parfois on devra le chercher longtemps ; ou bien, il se recroquevillera sur lui-même, redeviendra petit et renoncera à s'affirmer au dehors. Ces deux voies, lorsqu'elles sont suivies jusqu'au bout, aboutissent à des déformations du caractère également déplorables. Le petit fugueur peut devenir un homme qui renoncera plus tard à toute attache et qui finalement deviendra incapable de se lier ; l'enfant introverti deviendra un enfant refoulé dans d'autres domaines, un enfant aux instincts peu sûrs. Ces deux voies mènent donc à l'asocialité, voire même à l'antisocialité.

Mais on peut aussi commettre l'erreur opposée : les parents ont laissé, trop tôt, trop de liberté à l'enfant, ils l'ont mis dans des situations dont il a ressenti l'insécurité avant que son besoin de liberté fût assez fort pour compenser la charge qui résultait de cet abandon à ses propres forces. La mère commet parfois cette erreur, en s'occupant exclusivement d'un nouveau-né, en se consacrant à lui, avant que le premier-né soit entré dans la première phase de détachement. Un

enfant qui a pu bénéficier sans partage de l'amour de sa mère parce qu'il était l'aîné, le premier-né, réagit à cette trahison de la mère, car c'est ainsi qu'il éprouve le fait d'être négligé, par la révolte, mû non par besoin accru de liberté, mais par un désir accru de sécurité et d'intimité avec la mère. S'il n'arrive pas à supplanter l'enfant plus jeune comme il le souhaite, deux voies s'ouvriront devant lui : selon sa nature, ou bien il manifestera son agressivité à l'égard de son rival, de façon plus ou moins camouflée, ou bien il pourra aussi redevenir petit, mouiller à nouveau son lit et ses vêtements, cessera de parler intelligiblement, bref, il forcera la mère à être de nouveau une mère pour lui. Ces attitudes défectueuses peuvent aussi aboutir à des comportements asociaux et antisociaux. Le petit garçon qui a été chassé du cœur maternel par une sœur plus petite peut devenir un sadique ; la petite fille qui aura voulu redevenir bébé peut devenir une hystérique qui aura à volonté toutes les maladies qui obligeront à la soigner.

Plus tôt nous remédierons à ces déviations, plus nous aurons de chances de succès. Dans les cas les moins graves, il suffira d'expliquer aux parents d'où proviennent ces attitudes chez leurs enfants, et ce qu'ils doivent faire : « leur donner du champ » ou bien « les reprendre sur leur cœur ». Mais la jardinière d'enfants ne peut se charger de soigner des cas plus graves qui relèvent de la pédagogie curative. Elle peut toutefois s'opposer à l'aggravation des troubles de caractère déjà existants, en donnant aux enfants qui ont besoin d'élargir leur champ d'expériences plus de liberté qu'à ceux qui auront besoin de protection et auprès de qui elle remplacera la mère.

L'âge du jardin d'enfants (et en même temps la petite enfance) prend fin au milieu de la deuxième phase d'excitation et de détachement qui survient au milieu de la sixième année. Celle-ci comporte de nouvelles conquêtes dans le domaine de l'autonomie, une maturation qui permet à l'enfant d'accepter et d'exécuter des tâches adaptées à son âge, de franchir un premier degré entre le jeu et la vie sérieuse. Jusqu'alors l'enfant, dans son jeu, renonçait sans hésiter à obtenir un résultat quand il se heurtait à un obstacle, maintenant, il se comporte de façon plus persévérante en face d'une tâche qui lui est confiée. L'enfant atteint par là même « l'âge scolaire », c'est-à-dire qu'il devient capable d'accepter des devoirs, de les exécuter selon ses forces que le maître doit nécessairement mettre à l'épreuve ; en effet, la plus parfaite des méthodes ne peut, par le jeu, tirer des enfants la matière de l'enseignement, mais elle doit trouver un équilibre entre les lois propres à la vie sans contrainte de l'enfant et les lois essentielles de la culture des adultes.

Cette phase est aussi en même temps une période d'excitation instinctuelle, si bien qu'on l'a appelée une « petite puberté ». Garçons et filles ont tendance à se livrer à des actes sexuels plus ou moins évi-

dents. (Pour cette raison, on ne doit pas les laisser jouer sans surveillance dans des pièces closes, surtout pendant les récréations). Pour la première fois, se dessine à traits précis la tâche qui incombe à l'homme : subordonner ses instincts naturels à l'ensemble structuré de ses forces psychiques et les sublimer par la parole et par les actes. Ici, nous voyons à nouveau que l'édification de la personnalité ne consiste pas dans la différenciation spontanée d'un tout harmonieux donné dans son ensemble à l'origine, mais qu'elle est, au fur et à mesure que se développent les aptitudes diverses, une organisation, une subordination des forces en présence, dans une synthèse orientée vers le plus grand épanouissement possible du sens humain de l'existence.

\*

Nous n'avons pas étudié la petite enfance comme le fait habituellement la psychologie de l'enfance : dans ses caractéristiques, la profusion de ses aspects, bref dans ce qui montrerait que l'enfant est un être original, très différent de l'adulte et soumis à des lois particulières. Ici, nous l'avons considéré dans la seule intention de voir quelle répercussion les faits et gestes d'un être « à l'aube de la vie » peuvent avoir sur son comportement ultérieur. Chemin faisant, nous avons constaté que le petit d'homme apporte au monde, sous forme d'aptitudes propres à l'espèce humaine, tous les éléments nécessaires à l'édification de la personnalité, de telle sorte qu'on ne peut dire d'aucun âge de l'enfance qu'il réalise le comportement d'un animal, par exemple du chimpanzé. Il n'y a pas « d'âge du chimpanzé ». Les acquisitions d'un chimpanzé et d'un homme dans un même domaine, par exemple dans la manipulation d'objets solides, se font selon les mêmes phases parce que cette succession de résultats est voulue par les lois mêmes du monde des objets mais nullement parce qu'elle correspond au développement semblable d'aptitudes identiques.

A la différence de l'ontogénèse, ou de l'enfance de l'animal, la jeunesse de l'être humain, plus particulièrement la petite enfance, n'est pas une genèse au sens strict ; elle n'est pas une simple maturation d'aptitudes, mais elle est, en même temps et corrélativement, l'édification d'un système de forces de structures du comportement d'une tout autre nature, en particulier en ce qui concerne la prise de possession des objets et l'expérience d'autrui. Tandis que l'animal s'en tire grâce à l'instinct, car il ne vit que dans des situations globales, l'homme doit, au delà des pulsions instinctuelles, organiser son expérience des objets et des personnes, réaliser un équilibre de forces psychiques, au-dessus du système des pulsions instinctives. Si cette édification suppose assurément la maturation des aptitudes, si elle doit nécessairement passer par des phases, elle se distingue néan-

moins essentiellement des processus organiques en général. Le déroulement de ces processus ne se fait pas selon des lois inhérentes à l'organisme de l'enfant, mais selon des lois propres à l'objet auquel s'appliquent ses forces. Et quel est cet objet ? C'est le monde dans lequel l'homme doit jouer un rôle dominant. Ne peut le jouer — en pleine liberté et avec le sens de sa responsabilité — que celui qui, dans la connaissance de ce qui est et le respect de ce qui doit être, a assimilé le monde, par là même, dépasse les limites dans lesquelles sa loi enferme tous les êtres particuliers.

Mais ce bond qui l'élève au-dessus d'une existence uniquement soumise aux pulsions instinctuelles n'est possible à l'homme, que si et parce qu'il croît dans un milieu dont la psychodynamique sait aller à la rencontre du besoin qu'il éprouve de s'élever, de se construire. Le plus propice de ces milieux est la famille (complète, organisée, heureuse). Il existe entre son ordonnance psychique et le besoin d'ordre de l'enfant une correspondance providentielle, une « harmonie préétablie ». Toute erreur, toute carence, toute perturbation de la vie familiale compromet chez l'enfant l'équilibration des forces psychiques ; les hommes et les femmes qui auront subi cette épreuve seront privés d'un sentiment fondamental de sécurité, base d'un comportement adapté aux situations nouvelles ; ils réagiront ou par l'angoisse ou par une agressivité brutale parce que leur excitation ne leur permettra pas d'assimiler ces situations, tant en ce qui concerne les personnes que les objets ; ils laisseront libre cours à leurs instincts naturels puisqu'il leur manquera ces forces affectives qui s'opposent à l'action sans frein des instincts tout en les sublimant.

Cette équilibration des forces psychiques a certes pour base la constitution de chacun, mais elle demeure une acquisition de l'enfant, bien que inconsciente, de cet enfant qui, en quelques années, doit passer de la vie en symbiose à la prise de possession des objets, et à l'acceptation d'autrui, faire l'apprentissage de la langue, affirmer son moi face au monde, franchir la durée grâce au souvenir, se connaître lui-même, au moins par ses qualités physiques, comme un être particulier, s'exercer à agir de façon sensée, cohérente, à infléchir son comportement selon une première « ligne directrice » de vie. L'enfant fait ses premiers pas vers une autonomie relative, au sens psychologique du terme, durant l'année où il est apte à entrer au jardin d'enfants. Voici définie par conséquent la tâche du jardin d'enfants : introduire l'enfant dans un monde nouveau, plus vaste, tout en lui assurant la liberté, mais aussi un renouveau de sécurité.